

Code d'éthique de l'ATDMC

Document final

Auteure originale : Marlene Stirrett-Matson

Ébauche : 25 février 2022

En tant que thérapeute par la danse et le mouvement certifié·e et membre de l'Association de Thérapie par la Danse et le Mouvement au Canada (ATDMC), je m'efforce d'exercer de façon sécuritaire, efficace et éthique, de respecter les lignes directrices sur les pratiques exemplaires énoncées dans les normes de pratique de l'ATDMC et de respecter les principes suivants :

1. Autonomie et dignité pour tous

Respecter la confidentialité, les droits et l'autonomie de toutes les personnes; rejeter toutes formes de harcèlement et de maltraitance; et maintenir des limites thérapeutiques appropriées en tout temps.

2. Intérêt supérieur des clients

Respecter le bien-être et l'intérêt supérieur des clients; travailler selon mes aptitudes et compétences; rester à l'affût des pratiques exemplaires; faire une utilisation appropriée de l'autodéclaration; et poursuivre mon épanouissement professionnel et personnel tout au long de ma carrière.

3. Recours au toucher

Veiller à ce que le consentement soit demandé et donné avant de procéder, que le contact physique respecte les limites et que le consentement soit collaboratif, continu et réciproque; m'assurer de la capacité des clients à consentir; et documenter le consentement.

4. Intégrité

Informar ouvertement les clients sur les options, les limites des services professionnels, les risques et les avantages potentiels; connaître et respecter les réglementations et les lois pertinentes ayant un impact sur ma pratique professionnelle; reconnaître et remettre en question mes propres préjugés professionnels et personnels; et demander une consultation sur les dilemmes éthiques.

5. Justice sociale

M'efforcer de soutenir la justice sociale, l'équité et l'accessibilité dans mes échanges personnels et professionnels; et m'opposer à l'oppression et à la discrimination.

6. Diversité, équité et inclusion

Reconnaître et soutenir la diversité culturelle, l'équité et l'inclusion dans mes échanges professionnels et personnels; aborder la compréhension culturelle avec humilité; assumer la responsabilité en cas de tort et veiller à la réparation des dommages; et m'attaquer activement aux obstacles qui entravent à la sécurité culturelle.

7. Citoyenneté responsable

Participer dans ma communauté de manière responsable tout en tenant compte de mon rôle en tant que professionnel de confiance; et solliciter des consultations sur les conflits d'intérêts potentiels, les relations multiples (doubles) et d'autres défis personnels et professionnels.

8. Soutien aux collègues

Respecter les superviseurs, les collègues, les étudiants et les membres d'autres disciplines des domaines des arts, des soins de santé et de la psychologie; superviser de façon responsable; travailler de manière collaborative et professionnelle; et inspirer les autres à exceller.

9. Recherche responsable

Mener uniquement des recherches fondamentales et appliquées qui sont potentiellement bénéfiques pour la société et qui relèvent de mes champs d'activité/de recherche, et ce de façon sécuritaire, éthique et avec le consentement éclairé de tous les participants.

Processus de prise de décisions éthique et somatique de l'ATDMC

Ce processus sert de guide pour appuyer la prise de décisions éthique des thérapeutes par la danse et le mouvement (TDM) certifiés confrontés à des dilemmes éthiques. En raison de la nature de leur formation et de leurs méthodes, les TDM sont particulièrement bien placés pour adopter une approche corporelle. Ces étapes sont fondées sur les recommandations de Hervey (2007) quant aux 9 étapes élaborées par Elizabeth Welfel. L'exploration du mouvement peut être utilisée à chacune des étapes de la prise de décision.

Étape 1 - Sensibilisez-vous au dilemme éthique en prenant conscience des changements dans votre état corporel lorsque vous êtes confronté à une situation particulière. Utilisez la phase d'attention de Warren Lamb et explorez l'utilisation de l'espace dans le plan horizontal.

Étape 2 - Définissez le dilemme, utilisez le mouvement pour explorer les différentes pistes de résolutions et intégrez de nouvelles informations provenant de différentes sources, y compris vos sensations corporelles. Considérez la phase d'intention de Warren Lamb, qui consiste à évaluer les options et à préparer un dossier pour soutenir les décisions par l'utilisation du poids dans le plan vertical.

Étape 3 - Consultez les normes professionnelles de l'ATDMC et d'autres règlements et politiques qui pourraient influencer la décision, et explorez-les par le mouvement.

Étape 4 - Parcourez les publications universitaires sur l'éthique pour élucider le processus décisionnel.

Étape 5 - Appliquez les principes éthiques de l'ATDMC à la situation en explorant chacun d'entre eux par le mouvement.

Étape 6 - Consultez votre superviseur et vos collègues par le biais d'interactions verbales et non verbales.

Étape 7 - Délibérez et élaborer un plan d'action. Bougez seul ou rédigez dans votre journal pour éclaircir vos intentions avant de mettre votre décision en œuvre. Utilisez la phase d'engagement de Lamb par l'application du temps dans le plan sagittal.

Étape 8 - Informez vos superviseurs, mettez vos actions en œuvre et documentez-les.

Étape 9 - Faites une rétroaction de l'expérience par le mouvement.

Hervey, Lenore Wadsworth. [2007] « Embodied Ethical Decision Making », *American Journal of Dance Therapy*, vol. 29, no 2, p.92-108.